

Sujet : [INTERNET] Projet éoliennes de messac
De : Maurice Chalom <maurice.chalom@gmail.com>
Date : 06/06/2023 19:16
Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

J'utilise la tablette de mon mari

Je m'appelle Brigitte Longuepe Chalom

17130 Tugeras st Maurice

Je suis fermement opposé à ce recours intenté par le promoteur.

En effet demander une dérogation de destruction d'espèces protégées , c'est se moquer ouvertement des lois , de la faune et de la flore.

C'est comme demander l'autorisation de fumer ou c'est interdit .

Si un tel recours arrive ce sera la porte ouverte à tous les excès.

J'espère que ma participation servira une juste cause .

Brigitte Longuepe Chalom

Brigitte.chalom@gmail.com

Cordialement

--